



13 et 14 novembre 2021

AVIS DE COURSE

1-REGLES APPLICABLES

La régata sera régie par :

- les Règles de Course à la Voile (RCV) en vigueur.
- Les règlements fédéraux
- les règles des jauges IRC et OSIRIS
- les bateaux doivent s'identifier par leur numéro dans la GV, le spinnaker et la voile d'avant selon les spécifications des RCV G1.2 et G1.3.
- la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2
- les annexes aux IC types « Habitables » FFV.

2-ADMISSIBILITE ET INSCRIPTIONS

- La régata est ouverte aux bateaux jaugés IRC et OSIRIS.

- **Date limite d'inscription : vendredi 5 novembre 2021.**

- L'inscription se fera uniquement par internet : http://nvi-ins.fr/INS_REGATE?Club=SNST

- Accès au site de la compétition et participation :

1/ - Un « pass sanitaire » valide devra être présenté à l'arrivée sur le site de la compétition par les concurrents âgés de 18 ans et plus à la date de début des confirmations des inscriptions.

Ce Pass sanitaire se présente sous les formes suivantes :

- L'attestation d'un schéma vaccinal complet (plus 7 jours après la dernière injection) – Certificat COVID EUROPE ou équivalent.

Ou

- Le résultat d'un test antigénique de moins ou d'un auto-test supervisé par un professionnel de santé de 72 heures, négatif,

Ou

- Le résultat d'un test RT-PCR de moins de 72 heures, négatif,

Ou

- Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

2/ - Seuls les concurrents ayant satisfait à l'obligation de présentation d'un Pass Sanitaire recevront un laissez-passer individuel à conserver et à présenter à chaque entrée sur le site de la compétition.

Pour plus d'information sur le « pass sanitaire » consulter : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

- Les équipiers français et étrangers licenciés FFVoile devront être inscrit dans la liste d'équipage avec leur licence FFvoile « COMPETITION ». Les licenciés « ADHESION » devront présenter un certificat médical. Les licences journalières sont acceptées accompagnées d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition de moins de un an.
- Tous les équipiers étrangers devront présenter une assurance en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros. A défaut ils devront prendre une licence temporaire FFVoile avec un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition de moins de un an.
- Chaque bateau participant doit détenir une assurance pour la voile en compétition.
- La liste des bateaux et la couleur des classes seront publiées et mise en ligne 1h avant la mise à disposition le premier jour de course.
- Le comité d'organisation se réserve le droit d'admettre d'autres classes.
- Pour les OSIRIS, les bateaux seront répartis dans différents groupes de classement en équilibrant au mieux le nombre des bateaux et les écarts de rating. Les groupes de classement seront définis à partir du groupe net de handicap (modification de l'article 3.3 du guide OSIRIS de la FFV).
- La liste des équipiers doit être complétée directement dans l'inscription en ligne avant le vendredi 12 novembre. Pas d'inscription ou de modification d'équipage par VHF.
- Le certificat de jauge (IRC ou OSIRIS), le justificatif d'assurance, l'autorisation parentale pour les mineurs et l'autorisation de port de publicité doivent être mis en pièce jointe de l'inscription en ligne avant la date limite d'inscription.
- Afin de respecter les conditions sanitaires actuelles, les confirmations d'inscription seront entièrement dématérialisées.

3-DROITS A PAYER

Les droits à payer pour le bateau sont de :

- 35 Euros pour les bateaux d'une longueur inférieure ou égale à 9m
- 50 Euros pour les bateaux d'une longueur supérieure à 9m.

4-PROGRAMME DES COURSES

Samedi 13 novembre	10h45	Briefing VHF sur l'eau
	11h	Mise à disposition pour 3 courses possibles
	17h	Fermeture de ligne
	19h	Soirée des équipages au club house de la SNST
Dimanche 14 novembre	10h45	Briefing VHF sur l'eau
	11h	Mise à disposition pour 3 courses possibles
	16h	Fermeture de ligne
	17h	Remise des prix au club house de la SNST

Tous les documents de course seront mis en ligne sur le site www.snst.org

5-PARCOURS

-Parcours construit selon le cahier des parcours **indice I**.

6-CLASSEMENT

- Le classement sera établi selon l'annexe A4.1 des RCV, système de points à minima.
- Les temps compensés seront calculés en temps sur temps.
- A partir de quatre courses validées le score du bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

7-PLACES AU PORT

Les bateaux pourront bénéficier d'un amarrage gratuit dans le port de Saint-Tropez du vendredi 12 jusqu'au lundi 15 novembre à midi.

8-DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

9-PHOTOGRAPHIES-DROITS DE TELEVISION-MENTIONS RGPD

Les concurrents autorisent la Société Nautique de Saint-Tropez et l'ensemble des partenaires d'utiliser sans aucune restriction leur nom, leur image pour tout texte, photographie, vidéo aussi bien d'eux même que du bateau qu'ils utilisent. Le nom, la biographie des équipiers pourront être utilisés ou reproduit à cet effet.

La SNST respecte la loi RGPD.

SOCIETE NAUTIQUE DE SAINT-TROPEZ

BP 72 - 83992 SAINT-TROPEZ Cedex Téléphone : 04 94 97 30 54 - email : info@snst.org - Internet : www.snst.org

La Société nautique de Saint-Tropez est Club allié du Yacht Club de France

